

C.815.1931.X.

Genève, le 6 novembre 1931

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 1931.

Mémoire du Secrétaire général.

Le Budget de 1931 a été communiqué par le Secrétaire général le 6 novembre 1930, à tous les membres de la Société, en même temps qu'un relevé indiquant le montant de la contribution imputable à chaque Etat.

Les paiements suivants ont été effectués depuis le début de l'année :

	Au titre du 13 ^{ème} exercice (1931)	au titre des arriérés	au titre des arriérés ayant fait l'objet d'un réajuste- ment.	Total
1931	francs-or	francs-or	francs-or	francs-or
Janvier	2.194.496,15 ^{x)}	332.529,18	457,98	2.527.483,31
Février	1.550.160,89	138.960,92	457,41	1.689.579,22
Mars	862.713,86	33.511,87	457,52	896.683,25
Avril	3.326.322,38	-	-	3.326.322,38
Mai	3.644.823,86	346.625,75	-	3.991.449,61
Juin	2.493.697,68	27.296,57	451,09	2.521.445,34
Juillet	2.210.696,50	137.770,89	-	2.348.467,39
août	1.172.709,56	283.514,28	-	1.456.223,84
Septembre	3.874.261,11	260.780,86	1.354,21	4.136.416,18
Octobre	864.860,82	-	451,09	865.311,91
	<hr/> 22.194.762,81	1.560.990,32	3.629,30	23.759.382,43

Ce chiffre comprend la somme de 700.000 francs, qui conformément à une décision de la dernière Assemblée a été prélevée sur le "Fonds pour les constructions" afin d'être remboursée aux membres de la Société y ayant droit. Ce remboursement prenant la forme d'une diminution protanto de la plupart des contributions afférentes à l'exercice 1931, la somme de 700.000 francs a été considérée comme ayant été effectivement versée par les membres de la Société le 1er janvier 1931.

CONTRIBUTIONS NON PAYEES.

Le montant des contributions non encore versées au titre des douze premiers exercices financiers (1919-1930) y compris les contributions qui ont fait l'objet d'un réajustement conformément aux décisions des Quatrième et Cinquième (1923 et 1924) Assemblées, est le suivant :

Premier exercice financier: 1919-1920:

Toutes les contributions ont été versées ou ont fait l'objet d'un réajustement.

Deuxième exercice financier: (1er juillet au 31 décembre 1920):

Pérou (solde) 26.952,72 francs-or
Une somme équivalant à 99 1/2 % du total révisé des contributions pour 1920 a été versée.

Troisième exercice financier: (1921)

Pérou (solde) 187.499,70 "
Une somme équivalant à 99 % du total révisé des contributions pour 1921 a été versée.

Quatrième exercice financier: (1922)

Pérou (solde) 182.040,30 "
Une somme équivalant à 99 % du total révisé des contributions pour 1922 a été versée.

Compte des arriérés de certains Etats ayant fait l'objet d'un réajustement avec soldes restant à acquitter.

(décisions des quatrième et cinquième Assemblées)

	Montant réduit francs-or	Acomptes payés francs-or	Solde encore dû payable par acompte francs-or
Honduras	55.326,58	-	55.326,58
Nicaragua	55.326,58	5.460,77	49.865,81
Paraguay	25.618,--	10.247,20	15.370,80
Salvador	60.850,--	42.592,13	18.257,87
	197.121,16	58.300,10	138.821,06

CONTRIBUTIONS NON PAYÉES. (Suite).

francs-or.

Cinquième exercice financier: (1923)

Bolivie (solde)	90.000,-
Honduras (montant total de la contribution)	27.196,51
Nicaragua " " " "	27.196,51
Pérou (solde)	244.768,61
	<hr/>
Total	389.161,63

Une somme équivalant à 99 % du total révisé des contributions pour 1923 a été versée.

Sixième exercice financier: (1924)

Bolivie (solde)	104.284,01
Honduras (montant total de la contribution)	23.174,23
Nicaragua " " " "	23.174,23
Pérou (solde)	208.568,02
	<hr/>
Total	359.200,49

Une somme équivalant à 98 % du total révisé des contributions pour 1924 a été versée.

Les chiffres qui figurent ci-dessus correspondent aux contributions révisées, c'est-à-dire aux contributions, déduction faite de la somme affectée au remboursement de la contribution temporaire au compte d'avance qui a été rendue, en 1925, aux Etats qui s'étaient acquittés de leur cotisation pour 1924 (Voir rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de Contrôle A.3.1926.X., page 69 et A.5.1926.X., alinéa 10).

Septième exercice financier: (1925)

Bolivie (solde)	109.049,86
Honduras (montant total de la contribution)	24.233,30
Nicaragua " " " "	24.233,30
Pérou (solde)	218.099,73
	<hr/>
Total	375.616,19

Une somme équivalant à 98% du total révisé des contributions pour 1925 a été versée.

Huitième exercice financier: (1926)

Bolivie (solde)	88.100,63
Honduras (montant total de la contribution)	24.472,39
Nicaragua " " " "	24.472,39
Pérou (solde)	198.226,39
	<hr/>
Total	335.271,80

Une somme équivalant à 98 % du total révisé des contributions pour 1926 a été versée.

CONTRIBUTIONS NON PAYEES. (Suite)

francs-or.

Neuvième exercice financier : (1927)

Bolivie (solde)	86.940,32
Honduras (montant total de la contribution)	24.150,09
Nicaragua " " " " "	24.150,09
Paraguay (solde)	17.593,24
Pérou (solde)	<u>195.615,73</u>
Total	348.449,47

Une somme équivalant à 98% du total révisé des contributions pour 1927 a été versée.

Dixième exercice financier : (1928)

Bolivie (solde)	89.320,01
Honduras (solde)	12.405,62
Nicaragua (montant total de la contribution)	<u>24.811,11</u>
Total	126.536,74

Une somme équivalant à 99% du total révisé des contributions pour 1928 a été versée.

Onzième exercice financier : (1929)

Argentine (montant total de la contribution)	736.558,14
Bolivie " " " " "	105.215,77
Guatemala " " " " "	25.719,73
Honduras (solde)	13.898,40
Nicaragua (montant total de la contribution)	26.303,94
Paraguay (solde)	21.203,37
Pérou (solde)	<u>220.623,30</u>
Total	1.149.522,65

Une somme équivalant à 95% du total révisé des contributions pour 1929 a été versée.

Douzième exercice financier : (1930)

Argentine (montant total de la contribution)	791.290,53
Bolivie " " " " "	112.765,07
Chili (solde)	16.150,94
Cuba (solde)	36.286,80
Guatemala (montant total de la contribution)	27.607,06
Honduras " " " " "	28.191,27
Libéria (solde)	3.732,88
Nicaragua "	9.553,32
Paraguay (montant total de la contribution)	27.553,28
Pérou " " " " "	253.721,39
République Dominicaine (solde)	3.771,07
Salvador (montant total de la contribution)	28.191,27
Uruguay (solde)	<u>78.924,02</u>
Total	1.417.738,90

Une somme équivalant à 94% du total révisé des contributions pour 1930 a été versée.

CONTRIBUTIONS NON PAYEES. (Suite)

Compte des arriérés consolidés de la Chine. Par une décision de la onzième Assemblée (1930) le solde non payé des contributions de la Chine pour les exercices 1922-1930 peut être réglé par annuités égales réparties sur une période de 20 ans.

	Montant dû au 31 décembre 1930.	Acomptes payés	Solde encore dû payable par acompte.
	<u>francs-or</u>	<u>francs-or</u>	<u>francs-or</u>
Chine	9.708.917,36	481.121,48	9.227.795,88

Résumé des contributions arriérées au 31 octobre 1931. Francs-or

Deuxième exercice financier (1920)	26.952,72
Troisième " " (1921)	187.499,70
Quatrième " " (1922)	182.040,30
Compte des arriérés qui ont fait l'objet d'un réajustement	138.821,06
Cinquième exercice financier (1923)	389.161,63
Sixième " " (1924)	359.200,49
Septième " " (1925)	375.616,19
Huitième " " (1926)	335.271,80
Neuvième " " (1927)	348.449,47
Dixième " " (1928)	126.536,74
Onzième " " (1929)	1.149.522,65
Douzième " " (1930)	1.417.738,90
Arriérés consolidés (Chine : 1922-1930)	<u>9.227.795,88</u>
Total	14.264.607,53

Le chiffre correspondant au 31 octobre 1930 était de 12.056.648,33 francs-or. Les arriérés sont donc supérieurs de 2.207.959,20 francs-or par rapport à leur montant à la même date de l'année dernière.

TREIZIEME EXERCICE FINANCIER

1931.

Les paiements suivants ont été effectués au titre du treizième exercice financier (1931).

	<u>Francs-or</u>
Somme prélevée sur le "Fonds pour les constructions" venant en déduction des contributions pour 1931.	
(Voir note page 1)	700.000,-
Albanie (acompte)	823,12
Allemagne	1.853.315,94
Afrique du Sud (montant total de la contribution)	449.923,88
Australie (acompte)	680.822,35
Autriche (montant total de la contribution)	249.438,23
Belgique (acompte)	388.695,-
Chine (acompte)	719.427,80
Colombie "	37.408,84
Danemark (montant total de la contribution)	363.555,96
Espagne " " " "	1.219.851,15
Estonie (acompte)	68.799,-
Ethiopie (montant total de la contribution)	62.090,74
Finlande (acompte)	227.824,15
France "	1.816.861,38
Grande-Bretagne (montant total de la contribution)	3.225.042,12
Grèce " " " "	211.473,22
Hongrie (acompte)	184.361,76
Inde (montant total de la contribution)	1.705.811,54
Irlande (Etat libre d'Irlande) (acompte)	155.226,86
Italie (acompte)	1.374.207,01
Japon (acompte)	914.639,03
Lettonie (montant total de la contribution)	91.270,39
Lithuanie (acompte)	114.017,20
Luxembourg (montant total de la contribution)	29.640,32
Nicaragua (acompte)	9.198,92
Nouvelle-Zélande (montant total de la contribution)	306.163,02
Norvège (montant total de la contribution)	270.318,51
Panama (acompte)	162,68
Pays-Bas (montant total de la contribution)	700.763,83
Pologne (acompte)	699.651,-
Portugal (montant total de la contribution)	177.315,85
Roumanie " " " "	664.865,02
Siam " " " "	274.833,42
Suède " " " "	545.553,75
Suisse " " " "	515.506,04
Tchécoslovaquie " " " "	882.105,09
Vénézuéla " " " "	,152.134,84
Yougoslavie (acompte)	151.783,84
Total	22.194.762,81

COMPTE D'AVANCE.

Au 31 octobre 1931, le total des sommes versées au compte d'avances s'élevait à 5.399.446,71 francs-or, somme qui comprend conformément à la décision de la sixième Assemblée (1925) le montant de 1.084.855,34 francs représentant les intérêts.

Le compte d'avances est considéré comme étant à la disposition temporaire des diverses organisations autonomes de la Société dans les proportions suivantes :

	<u>francs-or</u>
a) Part du Secrétariat (intérêt compris)	3.458.236,68
b) Part du Bureau International du Travail (intérêt compris)	1.478.249,82
c) Part de la Cour permanente de Justice internationale (intérêt compris)	462.960,21

TOTAL :	5.399.446,71

A la date du 31 octobre 1931, la part du Secrétariat dans le compte d'avances était utilisée de la manière suivante :

	<u>francs-or</u>
1. Avances au Haut Commissariat à Dantzig	32.942,11
2. Demande par le Haut Commissaire de Dantzig pour une opinion consultative concernant les chemins de fer de Dantzig	13.571,40
3. Solde des avances pour le compte de la pre- mière Commission de l'Irak	10.000.-
En dépôt auprès des banquiers de la Société des Nations à Genève	3.401.723,17

Total	3.458.236,68

Les sommes de 518.260.- francs et de 124.801,46 francs ont été avancées au Bureau International du Travail et à la Cour Permanente de Justice Internationale sur la part ~~du compte~~ d'avances qui leur revient.

A l'heure actuelle, le Secrétaire général a entre les mains la somme de 4.699.871,74 francs-or, au titre du compte d'avances. Lorsqu'on n'a pas besoin d'utiliser le compte d'avances, cet argent est en dépôt auprès des banquiers à un intérêt de 3% environ.

FONDS DE CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

L'Assemblée, à sa septième session ordinaire (1926) a fixé le montant total du fonds pour les constructions au chiffre total de 16.702.841,22 francs auquel viendront s'ajouter les intérêts et ultérieurement le prix de vente de l'Hôtel National. De plus, l'Assemblée, à sa huitième session ordinaire (1927) a décidé de prélever sur l'excédent budgétaire de l'exercice 1926 la somme de 500.000 francs afin de constituer un compte spécial pour l'ameublement des nouveaux bâtiments.

A sa dixième session ordinaire (1929), l'Assemblée a décidé d'augmenter les sommes réservées aux nouvelles constructions en donnant à la fraction de l'excédent de 1928, qui correspond au paiement des arriérés durant l'exercice, à savoir : 1.729,161,12 francs l'affectation suivante : 1.479.161,12 francs au fonds de construction proprement dit et 250.000 francs au fonds d'ameublement créé par la huitième Assemblée.

Le fonds de construction de la Société des Nations qui couvre également le coût du bâtiment du Bureau international du Travail se décompose de la manière suivante :

1. Excédent net de l'exercice 1923	1.139.580,45
2. Excédent intégral de l'exercice 1924	9.395.721,35
3. Versement de la République Argentine pour les exercices 1922 et 1923	1.927.184,35
4. Versement de la République Argentine pour l'exercice 1924	872.507,79
5. Excédent de l'exercice 1925	3.367.847,28
6. Fraction de l'excédent de l'exercice 1928 ...	1.479.161,12
7. Somme définitivement acquise au fonds pour les constructions, conformément à des déci- sions de l'Assemblée, et correspondant à la partie de l'annuité pour règlement des opéra- tions de construction (675.000 francs en 1929, 1930 et 1931, non remboursés aux Etats y ayant droit).....	2.025.000.--

20.207.002,34

=====

Les intérêts perçus au 31 octobre 1931
s'élèvent à 3.230.854,09

Il a été reçu au cours du mois d'août 1931 un acompte de
1.025.115,35 francs suisses, soit la contre-valeur de l'U.S.A.
\$ 200.000.--, pour la construction de la nouvelle bibliothèque.
Les frais de construction de cette bibliothèque seront couverts
par un don de M. John D. Rockefeller, junior.

Les dépenses effectives de construction de la bibliothèque
s'élèvent à l'heure actuelle à 285.000.-- francs suisses.

Fonds d'ameublement des nouveaux bâtiments.

1. Attribution de l'excédent de 1926	500.000.--
2. Attribution de l'excédent de 1928	250.000.--
3. Intérêts y relatifs	108.141,48

858.141,48

=====

OBSERVATIONS.

La comparaison des chiffres indiqués ci-dessus avec ceux de la période correspondante de 1930 donne les résultats suivants :

	<u>Francs-cr</u>
1. Le total des arriérés au 31 octobre 1930 était de	12.056.648,33
alors qu'au 30 octobre 1931, il est de	14.264.607,53
2. Le total des sommes perçues au titre des contributions au cours des dix premiers mois de 1930 s'est élevé à	23.271.167,66
alors que pendant la période correspondante de 1931, il est de	22.194,762,81 ^{x)}

x) Voir note page 1.